



RÉGIONS

## Climat des affaires

## Une étude post-crétion des entreprises à Casablanca

• La Banque mondiale finalise le choix du cabinet qui s'en charge

• Objectif: avoir une idée sur le taux de mortalité des entreprises

LE CRI de la région Casablanca-Settat s'apprête à lancer une étude post création des entreprises. Il s'agit d'une première du genre au niveau national. Objectif: disposer d'une vision claire sur la survie et le développement des entreprises créées via le CRI au niveau de la région de Casablanca-Settat sur la période 2003-2015. L'étude vise également à identifier les facteurs internes et externes, expliquant que des entreprises créées dans une même région puissent évoluer différemment.

L'étude devra aussi définir les axes d'intervention nécessaires pour favoriser le développement des jeunes entreprises ainsi que leur déclinaison en plan d'action détaillé. «La Banque mondiale, qui a lancé en juin dernier un appel d'offres, est aujourd'hui en train de finaliser les documents contractuels et le choix du cabi-

Les créations d'entreprises dans la capitale économique		
	Situation actuelle	Perspective d'évolution
Nombre d'entreprises créées	6.705/an(en 2014)	11.400/an <sup>(1-2)</sup>
Délai moyen pour la création d'une entreprise	6 jours (en 2014) 11,5 jours (1 <sup>er</sup> sem 2015)	<1 journée
Part du marché	60%	80% <sup>(2)</sup>
Guichet dépôt	3 guichets (4 en 2013)	5 guichets
Nombre de dossiers déposés en moyenne/jour	30/jour avec un pic de 48/jour	50/jour avec un pic de 80/jour
Traitement des dossiers	Traitement par lot <sup>(3)</sup>	Traitement à la chaîne

(1) Accroissement de la part de marché du CRI dû à l'amélioration de la qualité du service et du délai.  
 (2) Progression du nombre d'entreprises à créer au niveau du CRI de 5 % par an (+ 28% en 5 ans).  
 (3) Dossiers déposés lors d'une journée.

*Une enquête sera menée auprès d'un échantillon de près de 6.000 entreprises. Elle permettra d'identifier les principaux facteurs endogènes et exogènes qui augmentent la mortalité des entreprises dans la région Casablanca-Settat*

Source: CRI de la Région de Casablanca-Settat

net qui va effectuer l'étude», explique une source proche de l'administration territoriale. Concrètement, cette étude permettra dans une 1<sup>re</sup> phase de recueillir les données statistiques sur les entreprises auprès des administrations impliquées dans la création d'entreprises (CNSS, Ompic...). La 2<sup>e</sup> phase sera menée sous forme d'une enquête auprès d'un échantillon de près de 6.000 entreprises. Elle permettra d'iden-

tifier les principaux facteurs endogènes et exogènes qui augmentent la mortalité des entreprises dans la région.

Quant à la 3<sup>e</sup> phase, elle sera consacrée à l'analyse des résultats et à une consultation avec les parties prenantes afin d'aboutir à une série de recommandations. Bien évidemment, les conclusions seront prises en compte pour l'élaboration d'un programme d'appui régional. Plusieurs partenaires, liés

par une convention signée en avril dernier, prennent part à cette étude. Parmi eux, la Direction régionale des impôts, la CNSS, l'Ompic et l'ANPME. Le CRI assure pour sa part le rôle de chef de file.

Pour rappel, la réalisation de cette étude fait partie des actions entreprises par le Comité régional de l'environnement des affaires CREA afin d'améliorer le climat des affaires (cf. édition du 7 avril 2016). En effet, 13 groupes de travail se penchent dans le cadre du CREA sur des actions concrètes afin d'améliorer le climat des affaires.

L'objectif de booster l'environnement des affaires au niveau de la région Casablanca-Settat et par la même occasion améliorer le classement du Maroc, notamment dans l'indicateur «Doing Business».

Le CREA Casablanca-Settat est le premier à bénéficier d'un financement de l'ordre de 600.000 dollars, accordé par la Banque mondiale. Une partie de ce montant sera consacrée au lancement de l'étude post-crétion de l'entreprise. □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com